

**RÉPONSE – R 143 B – 22.02**

**Réponse du Conseil administratif à la résolution R 143 A – 21.12**

déposée par Monsieur Cédric BRINER, Mesdames Sophie BOBILLIER, Anne COMPAGNON KAUFMANN, Lucia DAHLAB, Barbara LANZILAO et Esther SCHAUFELBERGER, et Monsieur Nicolas AUBERT, Conseillers municipaux

relative à l'objet suivant :

**CONFÉRENCE SUR LA CRISE CLIMATIQUE**

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Le 21 décembre 20121, votre Conseil adoptait la résolution susmentionnée, que nous avons transmise à l'Association des communes genevoises (ACG).

Par son courrier du 27 janvier 2022, dont nous vous transmettons copie, l'ACG nous informe entre autres que, vu l'importance de la thématique concernée, son Comité a préféré mettre en place, durant l'automne 2022, une formation ouverte à tous les membres des exécutifs et des délibératifs communaux.

La résolution R 143 A – 21.12 est ainsi close.

Mathias BUSCHBECK  
Maire

Vernier, le 1<sup>er</sup> février 2022



**À Mesdames et Messieurs  
les membres des exécutifs  
communaux genevois**

---

Carouge, le 27 janvier 2022

**Concerne : Formation sur le changement climatique et les outils en mains des communes pour y répondre**

Mesdames et Messieurs les Maires,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers administratifs,  
Mesdames et Messieurs les Adjointes et Adjoints,

Comme annoncé par le soussigné de droite lors du point « divers » de notre assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue hier soir à Carouge, la commune de Vernier a récemment transmis à l'ACG une résolution adoptée par son conseil municipal intitulée « Conférence sur la crise climatique ».

En substance, ce texte demande que l'ACG organise, à l'attention des élu(e)s communaux, d'ici à l'été 2022, une conférence sur la crise climatique qui s'appuierait sur les rapports des offices suisses, les rapports du GIEC et les rapports de l'organisation météorologique mondiale.

Dans l'intervalle, l'ACG a appris que des résolutions similaires étaient en cours d'élaboration dans d'autres communes.

Le Comité, qui a abordé cette demande lors de sa dernière séance, a considéré que l'organisation d'une énième conférence sur le climat ne serait pas fondamentalement utile pour préparer les communes aux enjeux liés au changement climatique.

Vu l'importance de cette thématique, il a préféré mettre en place une formation ouverte à tous les membres des exécutifs et des délibératifs communaux, en s'inspirant du format retenu pour les soirées d'information organisées l'an dernier.

Si cette formation, qui se déroulera durant l'automne 2022, aura naturellement pour but de sensibiliser les élus communaux aux changements environnementaux qui nous attendent, elle servira surtout à les informer des outils à leur disposition pour lutter, dans le cadre des prérogatives communales, contre les effets du réchauffement climatique.



Nous ne manquerons pas de vous informer, en temps voulu, de la date et des détails logistiques relatifs à cette formation.

Espérant que cette initiative rencontrera votre intérêt, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Adjointes, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur général

Alain Rüttsche

Le Président

Gilbert Vonlanthen